

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique 194x20

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4296 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 317 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Le : 30 / 06 / 2021

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 JUIL 2022	1/1	01	200,00	Dr. SADIK Fouad Médecin 104, Rue Mimouza Hay Erraha Tél: 05 22 86 58 91 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AL WOOROU Rue des Roses Jdid Annour - Beauséjour 22 36 84 30 - Casablanca Patiente:348082	01/7/2022	317.60
AL WOOROU Rue des Roses Jdid Annour - Beauséjour 22 36 84 30 - Casablanca Patiente:348082	01/7/2022	51.30

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

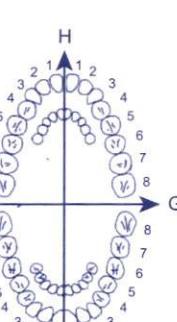
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	- I M	I V	
<i>ESPACE THERAPY</i> <i>Rue Ahmed Ali N°3 Casablanca</i>	01/09/22			*		820

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
			MONTANTS DES SOINS [Empty box]
			DEBUT D'EXECUTION [Empty box]
			FIN D'EXECUTION [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	25533412 00000000 D 35533411	21433552 00000000 G 11433553	Coefficient DES TRAVAUX [Empty box]
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS [Empty box]
			DATE DU DEVIS [Empty box]
			DATE DE L'EXECUTION [Empty box]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)
1^{er} Etage - Beauséjour
Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام
الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقاً)
الطابق الأول - بوسيجور
لدار البيضاء - الهاتف : 36.58.91 05 22

Casablanca, le : 01 JUL 2022 في : الدار البيضاء ،

D^o: ANOUAR med.

138¹⁰ SV Preparación 2016

9960 46-20
X-5V 1481
Xenid Tony

20,00 - 15.V. 74/1
PraZol 20 mg
OT: 4433
BER: 01/23
RPV: 46,60 DH

AL WOURoud
Sous A Coté de
Beauséjour
301 Casablanca
334808192
56,90
S.V.
I gel 1.
Feldene (011)
PPV: 30DH00
PER: 08/23
LOT: k366-3

317.60

PHARMACIE A
67, Rue des Rosiers
Majid Annouar
Tél: 05 22 36 84

L'ESPACE PARADIS
ROUAFI
Rue Ahmed Almajidi Pét. Les Agafas
MAG N°3 Majid Casablanca

DIABÈTE
DAVID
Sappi
leto
-chel

Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca

~~Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca~~

M

Anouar
7

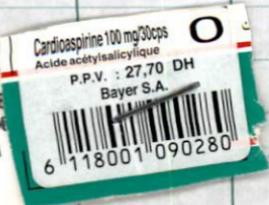
CASH le 01/7/27 FACTURE N° 36470

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant
01	Aureomyline	9,30	9,30
01	Cardio Aspirine	27,70	27,70
01	Rhynofestol.	14,30	14,30
			51,30
			la poste. Toute la commande sera portée à l'adresse de l'envoyeur
			à l'ordre de Cemperbel et M. Darby
30	cl		

9,30

LOT : 01/27
PER : 07/27
PPV : 10/130

LOT : 190488
UT AV : 04/24
PPV : 14,30 DH
N° LOT :



ESPACE PARA ET DIABETE ROUDANI . SARL

client :
ANOUAR MOHAMED

FACTURE	DATE
AM18/22	01/07/2022

Désignation	Qté	Prix Net	TotalTTC
BANDETTES	1	230,00	230,00

*ESPACE PARA ET DIABETE
ROUDANI
13 Rue Ahmed Al Majjati Résidence les Alpes, Maarif - Casablanca
Tél : 0522 99 28 79 / 0666 78 74 02 / 0660 12 74 00*

HT	T.V.A 20%	total
		230,00

13, Rue Ahmed Al Majjati, Résidence les Alpes, Maarif - Casablanca _
Tél : 0522 99 28 79 / 0666 78 74 02 / 0660 12 74 00

Patente : 35775341 - RC : 286381 - IF : 14451958